

Lapeyrouse



*informations
municipales*



**PLACE DE L'ÉGLISE
VERS 1900
COSTUMES D'ÉPOQUE**

LAPEYROUSE

199 4

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente

Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Nous avons fêté, au cours de cette année, le 50^{ème} anniversaire de la libération de notre pays du joug de l'opresseur : la fin de la barbarie hitlérienne sur le sol de FRANCE.

Quelques mois plus tard, le monde entier allait découvrir l'inimaginable, l'horreur, l'extermination de millions d'hommes dans des camps de concentration au nom d'une doctrine monstrueuse : être né Juif, Tsigane, Polonais ou simple individu attaché aux valeurs humaines.

Nos compatriotes allaient voir arriver des revenants sans visage, des êtres marqués à jamais dans leur chair et leur esprit.

Plus jamais cela, n'est-ce-pas !

Comment peut-on en arriver à un tel cauchemar ?

Je crois que tout commence par l'attention que l'on ne porte plus à son voisin, voisin que l'on ignore petit à petit, que l'on ne cherche plus à comprendre, dont les différences deviennent objet de ressentiment, que l'on finit par exclure et puis détester.

Notre malheur vient de lui : si je n'ai plus de travail, c'est sa faute, c'est lui qui mange mon pain, c'est lui qui prend ma place, c'est lui qui rend ma vie impossible ; sans comprendre, on se met à haïr, pourquoi pas l'éliminer ? Monstruosité !

Tendre la main, chercher à comprendre, admettre nos différences, être solidaire envers le plus faible, ouvrir son cœur et son esprit à l'autre, avoir une conduite faite de respect et de droiture, n'est-ce pas possible ?

Les difficultés de la vie quotidienne doivent être sources de rapprochement des hommes, de dévouement à l'autre et à l'intérêt général. Faisons enfin taire les égoïsmes. Est-ce trop demander ? Essayons tout de même et que la chaleur de nos fêtes de fin d'année rassemble un peu plus, hommes et femmes, partout où ils se trouvent, notamment en Europe, dans notre pays et d'abord dans notre petite commune rurale.

Votre Maire vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année de solidarité et d'espérance partagées.

Jean MICHEL



ANNIVERSAIRES...

Cette année 1994 fut marquée par la célébration de beaucoup d'anniversaires mais aussi par ceux de beaucoup d'évènements douloureux qu'on ne peut évoquer que par la pensée et la peine.

Résumons les évènements locaux :

* si en 1794, il y eut la dégradation de l'Eglise (disparition des cloches et objets du culte et clandestinité du curé), en 1795, on connut le chiffre de population le plus élevé (1305 habitants contre 575 en 1990).

* 1894 vit le décès du Maire, Pierre DURANTHON (22 février 1894, 1er Maire élu au suffrage universel) mort à l'âge de 60 ans.

* 1914 : c'était la Grande Guerre (déjà 5 tués fin 1914). Aujourd'hui, il ne reste plus aucun survivant de nos vaillants poilus dans notre commune. Un de nos disparus (GUILHOT Adolphe) fut tué le jour de Noël 1914, il avait 20 ans.

* 1924 : nombre record de naissances pour la période de l'entre-deux guerres (21 pour l'année). Sur ces 21, bon nombre sont disparus ou ont "émigré". Seuls trois de ces natifs habitent toujours à LAPEYROUSE. Le 28 août 1924, il y eut une rixe mortelle en battage après boire.

* 1934 : année de la grande crise agricole, de nombreux paysans sont ruinés.

* 1944 : année cruciale à maints égards. Dès le 2 janvier, nous apprîmes l'arrestation de mon oncle de PARIS et de sa femme (les parents de G. TRONCHE). Ils avaient caché une émissaire de LONDRES (cousine éloignée du G. de Gaulle); ils l'avaient fait évader par les toits. Mon oncle (qui repose au cimetière de LAPEYROUSE) put s'évader au bout d'un mois, ma tante resta prisonnière jusqu'à fin août. Pendant ce temps, son frère cadet, Jean, succombait à la 3ème séance de torture (il était le parrain de Gisèle) à LIMOGES.

A la libération, son martyr fut exalté à la Une des journaux parisiens (responsable de la Résistance en Haute-Vienne, il resta stoïque jusqu'au bout, épargant la vie de centaines de résistants dont il tut les noms).

Libération écrivit : "nous avons la preuve que pas un nom, pas un mot n'est sorti de ses lèvres".

Aujourd'hui, une rue de LIMOGES porte son nom ; sur la place d'ORADOUR-SUR-VAYRES, un monument lui a été édifié.

A LAPEYROUSE (ou tout près), des jeunes (de MONTLUCON surtout, de la classe 42 souvent) squattaient des maisons abandonnées, des granges : le Chiez, la Faye, les Aiguillons, les baraquements des "Chantiers de Jeunesse" à Rivalais.

Au début, dans la clandestinité, ils devaient veiller à la correction des prix, tolérant des prix plus élevés mais réprimant des abus (la pomme de terre payée par l'Etat 1,25 F le kilo eut son prix toléré à 4 F, des abus étant constatés jusqu'à 25 F)

Puis vint la période des actions :

* le 13 avril 1943, deux puissantes bombes apportées par Petitjean et Pierrot venus par le train et repartis en vélo explosent deux heures plus tard à l'Usine (5609 hectolitres d'alcool-carburant sont détruits).

* la nuit du 15 au 16 septembre 1943, bombardement des usines DUNLOP par la RAF à partir de minuit et demi auquel participèrent 80 avions (50 morts dont 19 à St-VICTOR ; obsèques le dimanche 19/9/43).

* le 28 juin 1944, le pont de la Loge est partiellement détruit sur la ligne de St-ELOY.

* le 2 juillet, un pont est détruit sur la ligne de LOUROUX-DE-BOUBLE

* le 20 juillet, un pont est détruit entre HYDS et LAPEYROUSE

* le 21 juillet, 7 wagons dérivent à LAPEYROUSE

* le 11 août, un pont est détruit entre LAPEYROUSE et LOUROUX, destruction de la station de pompage d'Augères et sabotage de nombre de locomotives, tout cela malgré la garde des voies instituée depuis le 12 mars 1943.

* En 1944, MONTLUCON connut 49 alertes aériennes dont 27 de nuit.

A LAPEYROUSE, nous avons déjà relaté les "Affaires des 28 juillet et du 8 août".

Aussi, nous sommes-nous rendus pour les cinquantenaires sur les lieux tragiques pour y exprimer par le recueillement et le silence notre hommage à ce souvenir impérissable.

A la carrière des Grises, lieu tragique où furent massacrés le 14 août 1944 :

MEUNIER Eugène dit "Chatou" né le 28/11/1900 à St-ELOY,
KUBIAC Jean demeurant au Tour à ST-ELOY
DEGLASNE René Marcel né le 19/08/20 à VIRE (Calvados) ayant
résidé à MONTAIGUT
TANTO Roger né le 19/05/24 à ESPINASSE-VAUZELLE : "PAPILLON"
X maquisard dénommé "CAMEL" capturé avec "PAPILLON" à
LAPEYROUSE le 28/07/44.
au total 43 exécutions, certains corps ne purent être
identifiés

Cet été aussi, je me suis rendu pour la 4ème fois à
ORADOUR-SUR-GLANE.

Le "LATON" : puisque nous en sommes à parler des
faits et dates de cette période de la libération, qu'il nous
soit permis d'évoquer la très noble figure du "Laton".

D'origine modeste, travailleur acharné autant sur le plan
intellectuel que manuel, de 2 ans mon aîné, bon camarade,
BEULATON Pierre, jeune instituteur de St-ELOY avait un mérite
extraordinaire : il travaillait au ballast pendant les
vacances pour pouvoir aller à l'école. Je le revois lorsque,
assis près de moi, il faisait une interrogation écrite : la
sueur perlait sur ses tempes, son fin visage derrière ses
fines lunettes se crispait ; très bon élève, il excellait
surtout en maths ; il fut admis au concours d'entrée à l'EN
(2ème des Eloysiens admis).

J'ai retrouvé au hameau de CLAVEIX, commune de CISTERNES-LA-
FORET le lieu où s'élève le monument élevé pour lui et une
quinzaine de ses camarades massacrés dans une grange puis
brûlés. Je revois sa mère défunte recevant pour lui et à sa
place évidemment la Légion d'Honneur : véritable "Mater
dolorosa". Elle souffrit son calvaire jusqu'à son décès ; même
son oncle quelque peu marginal : "le Jean-Jeannot-doux" bien
connu à DURMIGNAT était inconsolable : "Mon p'tit Pierrot ils
me l'ont fait brûler".

Une plaque devant l'Hôtel de Ville, une inscription à l'aile
Sud de l'Ecole ne sont après tout que peu de choses auprès
d'un si grand mérite. Aussi, me suis-je rendu plusieurs fois
cet été au monument du CLAVEIX

Autre anniversaire pluridécennal : le 1er novembre 1954,
c'était le soulèvement en Algérie.

1955 verra le Cinquantenaire d'évènements plus reconfortants
avec le 8 mai 1945 et le retour des prisonniers.

R.B.

NOTRE ECOLE

Chacun sait d'expérience ce qu'est l'école, par delà ses différences de forme et de contenu.

Il y a ceux qui en gardent un bon souvenir et ceux qui se sont empressés de la fuir soit parce qu'ils s'y sentaient en échec, soit parce qu'ils avaient hâte de faire leurs preuves dans la vie active... et qui, parfois, quelques décennies plus tard, l'ont regretté.

En ce moment, chacun ouvre son bulletin et se trouve bon gré mal gré devant un compte-rendu d'activités de l'école de leur commune. Décidément, chaque année c'est pareil, l'Ecole nous suivra donc partout ?...

Déjà, il y a quelques mois, nous en avons entendu parler. On nous disait qu'une classe allait fermer et qu'il fallait se battre pour l'éviter. Alors, on a signé une pétition (nous remercions vivement toutes les personnes signataires) et nous sommes allés manifester. On s'est même vu à la télé!
Tiens! On ne sait pas ce qu'il est advenu de tout ce bruit ...

Eh bien oui, Madame, Monsieur, grâce à votre concours et à celui de la Municipalité, nous avons conservé la quatrième classe de notre regroupement pédagogique. Mais nous ne l'avons su qu'une semaine après la rentrée!

C'est pourquoi, Monsieur Yves MANGEMATIN, en poste depuis sept ans, a demandé sa mutation et s'est retrouvé nommé à MONTAIGUT. Il a été remplacé par Monsieur Hervé ROUX qui semble tout à fait à son aise avec ses seize élèves de cours élémentaire.

L'effectif de la classe maternelle étant plus élevé que celui des plus grands, Mesdames GAUVIN et LAMOTTE se sont séparées des élèves de la grande section.

C'est Madame Pascale DUBOISSET qui les a repris avec son cours préparatoire. Tandis qu'à BUXIERES, Madame Béatrice DE SWARTE se retrouve cette année avec treize enfants du cours moyen.

	Originaires de			TOTAL
	LAPEYROUSE	BUXIERES	AUTRES	
GAUVIN/LAMOTTE Mat.	14	1	3	18
DUBOISSET GS + CP	7	4	1	12
ROUX CE	12	2	2	16
DE SWARTE CM	8	5	0	13
TOTAL	41	12	6	59

Nous manquons d'enfants pour maintenir de façon sûre notre 4ème classe alors que, fréquemment, des familles nous demandent l'adresse d'un logement à louer. Nous sommes toujours désolés de répondre négativement et de voir des élèves potentiels être inscrits ailleurs.

Vous qui lisez, n'hésitez pas à nous contacter lorsque vous connaîtrez une adresse. Il nous est très pénible que, paradoxalement, nous puissions voir de nombreuses maisons à vendre et qu'aucune ne soit à louer. La conjoncture actuelle fait qu'il devient difficile d'acheter une habitation car bien peu sont sûrs à long terme de leur emploi. En leur offrant la possibilité de louer une maison, nous leur permettons d'accéder à notre qualité de vie (enviée par beaucoup), nous empêchons la désertification de nos villages et c'est, bien sûr, bénéfique pour notre école et nos commerces, pour notre vie associative mais aussi pour la maison elle-même qui, occupée, se dégrade moins vite.

Mais, entrons directement dans le vif du sujet :

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE SCOLAIRE 1993/1994 :

Pas de classe de découverte mais quelques visites.

Une toute proche d'abord, celle de l'entreprise ALIDIS, anciennement UCABEC où nous avons été très chaleureusement reçus.



Un peu plus éloignés, nos Volcans d'Auvergne. A midi, nos petits de maternelle nous ont rejoints par le train (quelle aventure !). Après avoir pique-niqué ensemble, nous nous sommes rendus à VOLVIC afin de mieux comprendre le cheminement de l'eau de la source jusqu'aux bouteilles.

Le lendemain mercredi, cinq enfants (un de chaque niveau) ont participé au rassemblement annuel des jeunes coopérateurs du Puy-De-Dôme.

Le 15 juin, nos petits de la classe maternelle sont allés faire du poney à LAREQUILLE. Tout un rituel est nécessaire avant de monter : brossage, harnachement, etc... Nos petits semblent s'en être bien acquittés puisqu'ils ont eu la permission de monter.



La dernière sortie de cette année scolaire fut un véritable conte de fée... A TERCILLAT, dans la Creuse, au Château du Puy, nous sommes tous entrés, l'espace d'une journée, dans un univers très particulier, celui des contes de Perrault et des fables de La Fontaine. C'était le Petit Poucet par-ci, le Renard et la Cigogne par-là, à moins que l'on ait succombé au charme ensorceleur de la Belle, endormie au milieu de la forêt pour cent ans.



QUELQUES INTERVENTIONS...

Celle de Chantal JACQUET, membre de l'association ASPIR, nous sensibilise sur le recyclage des déchets en nous faisant trier le contenu de "véritables" poubelles.



Celle de Monsieur GRAVIER ancien de la mine de ST-ELOY. Cette personne a préparé des panneaux très intéressants sur l'extraction du charbon à l'attention de nos CM. Cette exposition a été laissée à votre disposition à la Mairie de LAPEYROUSE pendant quelques jours.

Celle des gendarmes qui sont venus faire passer des tests sur la sécurité routière aux élèves de CE2-CM. Deux d'entre eux, Charlotte MUETTON et Lyonel PERRIN ont été sélectionnés pour la finale du Puy-De-Dôme. Lyonel fut très fier de remporter le 1er prix aux Ancizes : une coupe et un voyage pour deux à Eurodisney.



Sans oublier le théâtre des 3 chardons qui nous a présenté cette année "Petit sapin et les quatre saisons.



MANIFESTATIONS SOUS LE SIGNE DE LA FETE.

CARNAVAL :

L'après-midi choisi pour fêter Carnaval s'est déroulé dans la bonne humeur et nous étions tous très heureux de compter parmi nous non seulement des enfants mais aussi des membres de Lapeyrouse-Animation, des jeunes du Foyer Laïc et des parents. C'est bien connu, plus on est de fous, plus on s'amuse...



Avis à la population... le prochain CARNAVAL devrait se dérouler au printemps 1995.

SPECTACLE :

Le ministère de l'Education Nationale nous encourageant à sensibiliser nos élèves au thème de l'environnement, nous avons choisi d'y consacrer notre spectacle annuel. Ainsi, vous avez pu vous trouver devant de drôles de légumes, d'horribles déchets, des arbres curieux...



QUELQUES ACTIVITES PUREMENT SCOLAIRES.

Comment développer l'expression orale et écrite sans spectateurs ni lecteurs ? C'est dans ce souci d'apprendre à nos élèves à mieux s'exprimer dans une société où, malheureusement, celui qui parle le plus fort a trop souvent raison, que nous avons instauré une heure de débat au cours de laquelle tous nos plus grands sont rassemblés.

Les problèmes de fonds rencontrés au cours de la vie scolaire y sont discutés et souvent résolus en utilisant des outils que la démocratie met à notre disposition. On n'hésite pas à voter afin de prendre une décision et de s'y soumettre.

Des exposés, des informations, des jeux de mots, des poèmes mais aussi des comptes-rendus de lecture sont présentés. Ainsi, tous apprennent à s'exprimer devant un public et parfois même les enfants grande section de trouvent valorisés par rapport aux enfants plus âgés.

On a tous à apprendre des autres...

Une partie de ce qui est dit au cours de ces séances est transcrite dans notre journal mensuel "Le Petit Bavard".

Ici, à la suite de la décision de rendre notre cadre de vie plus agréable, des élèves ont choisi de désherber le parterre de la cour puis d'effectuer des plantations.



Les élèves ont élu leurs représentants qui participent dorénavant au Conseil d'Ecole. Dans ce cas, on ne parle pas simplement d'éducation civique, mais on la vit.

QUELQUES ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES..

Un nouveau CATE a été signé lors de l'année 1993:1994 entre Jeunesse et Sports et la Mairie de LAPEYROUSE. Il a permis aux enfants de goûter aux joies du tennis, du théâtre, de l'informatique, des jeux de société, du patin à roulettes, du V.T.T., du poney et du patin à glace.

Mais pour cet éventail d'activités, il faut de l'argent. C'est pourquoi, nous tenons à remercier pour leur générosité notre Foyer Laïc, la Jeunesse et les Sports, la population qui participe de façon très significative à notre LOTO annuel et notre municipalité.



Monsieur Emile LABROSSE
gagnant du sèche-linge du LOTO 1994.

Nous tenons à signaler que cette dernière fournit tout le nécessaire aux élèves hormis cartable et trousse, subventionne de façon conséquente les sorties éducatives, les séances d'E.P.S. et de musique, sans oublier le traditionnel cadeau de Noël.

Encore MERCI.

Une dernière petite photo pour la nostalgie ...



De tous temps, ce qu'il y a eu de mieux à l'école, c'était bien la récré ...



LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles...)	147 600	4,73 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	619 900	19,86 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, eau, assurances...)	323 360	10,36 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S....)	414 700	13,29 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	107 300	3,44 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités du Maire et des Adjointes)	189 865	6,08 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts emprunts, titres annulés)	717 999	23,01 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	600 000	19,23 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	597 564	14,37 %
AMENAGEMENT BOURG	840 000	20,20 %
ACQUISITIONS TERRAIN - IMMEUBLE - RELIURE BATIMENTS COMMUNAUX - MULTIPLE RURAL	170 131 1 142 566	4,09 % 27,48 %
VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC - ASSAINISSEMENT	394 823	9,50 %
PLAN D'EAU - CHALETS	1 012 782	24,36 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

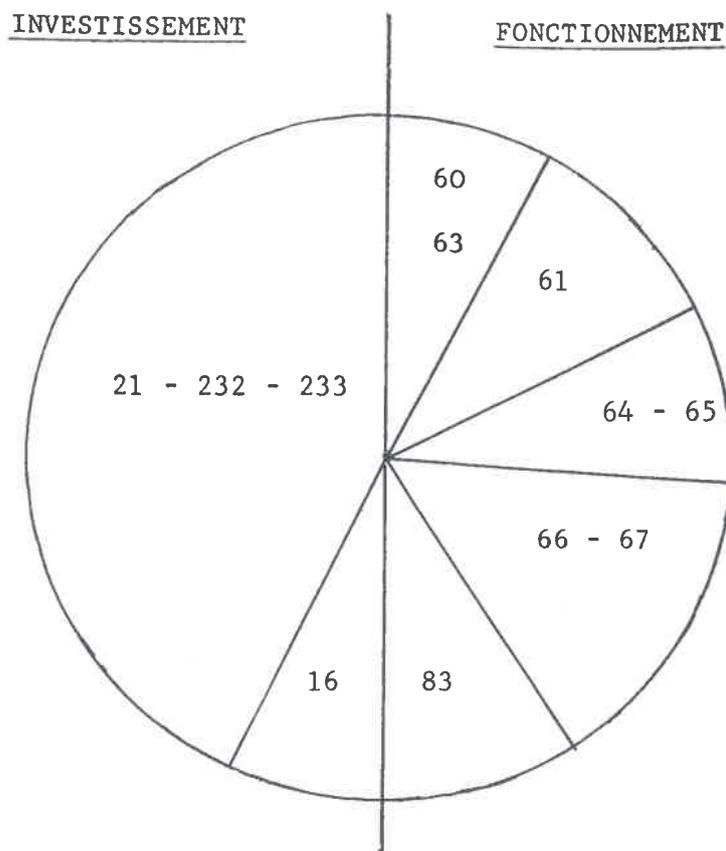
R E C E T T E S	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	60 000	1,92 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions cimetièrè) (camping, barrières, buvette ...)	192 900	6,18 %
RECOUVREMENTS (sur frais de chauffage - CNASEA) - PRODUITS FINANCIERS	42 400	1,36 %
DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	1 099 381	35,23 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	17 600	0,56 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 675 303	53,68 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	27 505	0,88 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 800	0,19 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	46 845	1,12 %
SUBVENTION	1 336 750	32,15 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	600 000	14,43 %
FONDS DE COMPENSATION T.V.A. - D.G.E. - FEOGA	1 130 000	27,18 %
EMPRUNTS	1 044 275	25,12 %

DÉPENSES

En 1994.



FONCTIONNEMENT

Comptes	: 60	: fournitures scolaires, de bureau, combustibles	147 600
	63	: travaux et services (entretien bâtiments, matériel).....	207 000
		(assurances, électricité, eau).....	116 360
	61	: frais de personnel : salaires	485 000
		charges sociales	134 900
	64	: contingent pour dépenses d'aide sociale	135 000
		contingent pour service d'incendie	23 500
		charges intercommunales (C.E.S, SICTOM, SMADC...).....	233 500
		participations diverses	22 700
	65	: subventions allouées aux sociétés locales + jouets, .	107 300
	66	: frais de gestion générale	36 000
		annonces et frais de P.T.T.	42 000
		indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	90 000
	67	: frais financiers (intérêts des emprunts)	717 999
	83	: prélèvement pour dépenses d'investissement	600 000
	82	: titres annulés	244

INVESTISSEMENT

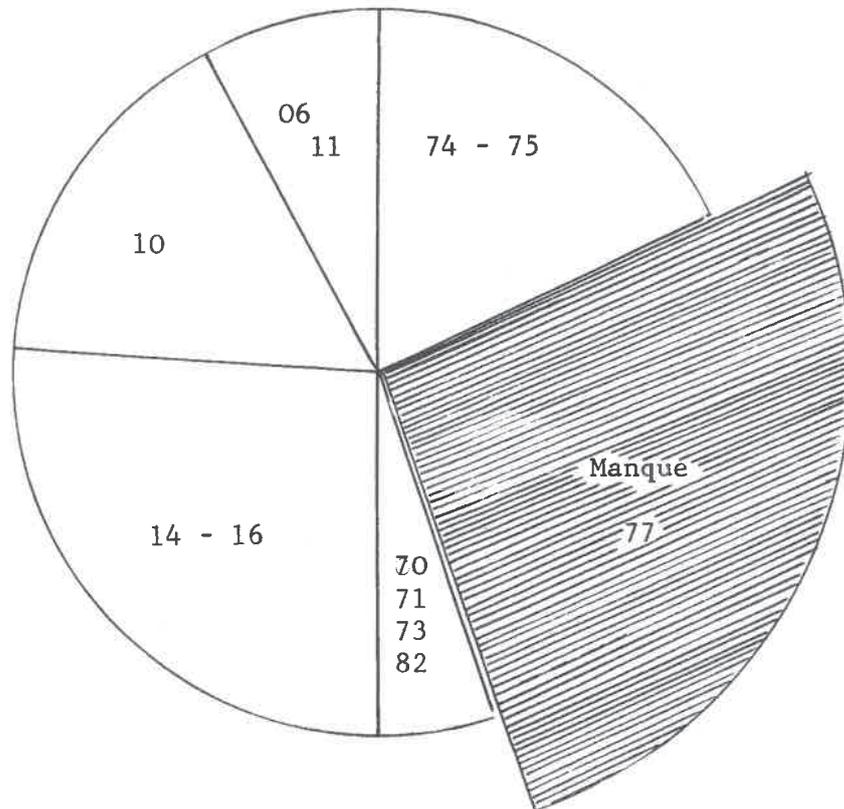
Comptes	: 16	: remboursement d'emprunts	597 564
	23	: aménagement Bourg	840 000
	21	: acquisition de terrain et de matériel - Reliure	170 131
	232	: bâtiments communaux . Multiple rural.....	1 142 566
	233	: voirie- éclairage assainissement.....	394 823
	23	: plan d'eau . Chalets.....	1 012 782

RECETTES

En 1994

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT



Pour cela
Il faut faire
appel aux
IMPOTS LOCAUX

FONCTIONNEMENT

Comptes	:	74	:	dotation globale de fonctionnement	1 099 381
		75	:	impôts indirects (att. permis de chasser).....	600
				taxe additionnelle aux droits de mutation, licence ..	17 000
		77	:	contributions directes	1 675 303
		70	:	produits de l'exploitation	60 000
		71	:	location d'immeubles - camping - barrières - buvette	192 900
		73	:	recouvrement sur contrat emploi solidarité	40 000
				autres recouvrements (animation culturelle).....	2 000
		82	:	excédent de fonctionnement reporté	27 505

INVESTISSEMENT

Comptes	:	11	:	prélèvement sur recettes de fonctionnement	600 000
		06	:	excédent reporté	46 845
		10	:	subventions	1 336 750
		14	:	fonds de compensation, T.V.A., D.G.E. FEOGA	1 130 000
		16	:	emprunts	1 044 275

IMPÔTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE	PART SYND. T.S.E.
+ TAXE D'HABITATION	329 473	116 999	181 192	29 868	1 431
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES.....	591 259	156 123	395 168	38 330	1 706
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	754 431	137 240	610 991	1 023	3 518
+ TAXE PROFESSIONNELLE	504 239	144 991	316 840	40 916	1 494
+ TAXES ANNEXES (1)	387 638				
TOTAL	2 567 040	555 353	1 504 191	110 137	8 149

(1) Les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	181 850
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles	731
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	9 190
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers	12 952
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement (-pertes 731).....	182 260
+ prélèvement sur bases élevées	655

COMMENTAIRE :

La masse des impôts perçus par les différentes collectivités, département, commune, région, ainsi que les taxes annexes représentent la somme de 2 567 040 F soit par rapport à l'année 1993 (2 590 597F) une diminution de 23 557 F soit 0,92 %.

La part communale est passée de 1 456 884 F à 1 504 191 F soit une augmentation de 3,24 %.

Il convient de noter la baisse de la part départementale, celle-ci passant de 630 583 F en 1993 à 555 353 F en 1994, baisse due à la prise en compte par l'Etat d'un tiers supplémentaire de la taxe sur les propriétés non bâties.

Quant aux impôts régionaux, ceux-ci s'élèvent à la somme de 110 137 F en 1994 au lieu de 103 874 F en 1993 soit une hausse de 6,02 %.

Il convient également de remarquer que la taxe foncière non bâtie perçue sur la commune est en diminution de 28,28 %, il en est de même de la taxe professionnelle soit 5,76 %. Par contre, la taxe d'habitation et la taxe foncière bâtie augmentent respectivement de 6,93 % et de 6,21 %.

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1994.

SUBVENTION DE LA REGION

- construction de chalets 200 000 F

SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT

- animation culturelle 2 000 F
- D.G.E. acquisition immeuble et travaux..... 111 768 F
- D.G.E. Bourg 120 000 F
- D.G.E. logements 60 000 F
- Fidar. Chalets 300 000 F
- Aménagement Bourg Voirie 90 000 F
- Aménagement Place Eglise 45 000 F
- Chalets 150 000 F
- Petits travaux d'entretien bâtiments..... 5 019 F

T.O.T.A.L. 883 787 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1994.

- cantine scolaire 45 000 F
- association gestion buvette plan d'eau 9 000 F
- coopérative scolaire 10 500 F
- centre communal d'action sociale 10 000 F
- union sportive 8 000 F
- fanfare de MONTAIGUT 2 500 F
- spectacles (Foyer Laïc) 2 000 F
- comité des fêtes 2 000 F
- club du 3ème Age 2 000 F
- foyer laïc 2 000 F
- Lapeyrouse-animation 2 000 F
- lutte contre le cancer 1 100 F
- union cycliste Aulnat-Sayat 1 000 F
- société de chasse 800 F
- anciens combattants 800 F
- C.A.T.M. 800 F
- oeuvre des pupilles 800 F

=====

T.O.T.A.L. 100 300 F

REALISATIONS

TRAVAUX DE VOIRIE :

Les gros travaux d'investissement sur la voirie sont maintenant terminés, avec plus de 32 kms de voirie communale empierrés et goudronnés depuis 1986.

Mais la voirie nécessite également des travaux d'entretien courant suite aux détériorations provoquées par les pluies, le gel, etc...



Ces travaux ont été confiés au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT qui, au printemps dernier, a suivi toute la voirie goudronnée en mettant en oeuvre des emplois partiels pour un montant total de 87 345 F.

De plus, il est à rappeler que chaque année, notre employé municipal procède au fauchage des bas-côtés (2 passages au printemps et en été) de tous les chemins et un troisième à l'automne pour les bas-côtés de la voirie goudronnée.

Egalement à partir de l'automne et l'hiver, un broyage des fossés et haies (4 passages chaque côté de toute la voirie communale).

Il s'agit d'un entretien important et tout à fait exceptionnel par rapport à ce qui se fait habituellement dans d'autres communes.



Il est demandé une nouvelle fois à tous les agriculteurs de ne point jeter dans les haies ou fossés les ficelles plastiques et autres ainsi que les fils de fer usagés. La rencontre de ces matériaux par le broyeur entraine une détérioration et une perte de temps importante.

PECHERIE D'AUGERES :

Suite à l'acquisition de l'Etang d'Augères opérée en 1993, le Conseil Municipal a décidé de procéder à sa vidange au cours du mois de décembre. Pour ce faire, la construction d'une pêcherie était nécessaire. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CHEVALIER après débroussaillage des lieux par les employés communaux.



AMENAGEMENT DU BOURG :

Les importants travaux d'aménagement du Bourg sont en cours de réalisation et devraient être terminés en cette fin d'année.

La commune a profité de l'exécution de ces travaux pour demander au Syndicat de Sioule et Morge de voir s'il ne convenait pas de procéder à la réfection de la conduite d'alimentation en eau potable posée il y a trente ans. Le syndicat a donné un avis favorable et a sollicité son gestionnaire la S.E.M.E.R.A.P. pour exécuter les travaux dans le cadre du marché à commande.

De son côté, E.D.F. procède à la mise sous terre de son réseau électrique sans demander de participation aucune à la commune.



Il s'agira certainement du principal embellissement de notre Bourg avec la disparition des affreux poteaux électriques défigurant les rues et places.

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité a bien voulu élaborer le projet d'éclairage de cette partie du Bourg comprenant la pose de candélabres ainsi que l'éclairage de la place de l'Eglise (arbres, cheminement piétonnier, église).

Le montant des travaux du Syndicat Electrique s'élève à la somme de 144 800 F, la commune bénéficiant de la prise en charge de 60 % du coût des travaux par le Syndicat et d'une subvention de 60 000 F du syndicat de St-Eloy présidé par

Monsieur GOLFIER, Maire de MONTAIGUT. Il restera à la charge de la commune une somme de l'ordre de 90 000 F.

France Télécom, de son côté, profite également de l'action pour terminer l'enfouissement de son réseau avec une participation de la commune de 18 000 F H.T.

Enfin, l'exécution des travaux proprement dits a été confiée au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT sous la direction de Monsieur PETITJEAN. Ces travaux comprennent les terrassements, l'exécution de la chaussée avec trottoirs et raccordement aux voies communales existantes. Les chaussées sont exécutées en enrobé et les trottoirs en béton désactivé, sur la place de l'Eglise, pose de dalles porphyre et devant les immeubles SAMY-FERRANDON, création de marches en béton désactivé, une partie étant également prévue en engazonnement.

Le montant total des travaux est estimé à 844 845 F. La commune bénéficie des subventions régionale de 140 000 F, départementale de 105 000 F, DGE 2ème part 210 000 F et au titre de la voirie une subvention du département de 90 000 F, aménagement de place : département 45 000 F.

Tous ces travaux rendront notre bourg plus accueillant et avec l'aménagement des deux logements sociaux dans le bâtiment Auclair et celui du multiple rural, une nouvelle vie peut être envisagée.

Le Maire et le Conseil Municipal incitent fortement les différents propriétaires à procéder à la réfection des façades pour donner une nouvelle jeunesse à notre Bourg qui en a bien besoin.

REHABILITATION DE BATIMENTS

Le projet de réhabilitation des bâtiments Auclair et anciennement Pialoux a été confié à l'O.P.A.C. du Puy-De-Dôme.

Une étude a été faite au terme de laquelle :

* dans le bâtiment situé au carrefour de La Loge est prévue la construction d'un F4 avec cuisine, séjour, trois chambres, salle de bains, W-C et garage avec démolition de l'ancien abattoir.



* dans le bâtiment Auclair au Bourg, création de deux logements type F3 et F5.



Le coût prévisionnel des travaux s'élève respectivement à :

- * La Loge 450 000 F T.T.C.
- * Le Bourg 892 000 F T.T.C.

Il est rappelé que la commune bénéficie pour les acquisitions de ces immeubles et les travaux d'aménagements extérieurs d'une subvention DGE de l'Etat de 111 768 F.

Les travaux sont confiés aux entreprises suivantes :

* Démolition - gros-oeuvre	:	Entreprise CHEVALIER
* Charpente	:	Entreprise LECUYER
* Couverture-Zinguerie	:	Entreprise SIEGRIEST
* Menuiserie Ext; et Int.	:	Entreprise SAMI
* Fermetures - Serrurerie	:	Entreprise CARVALHO
* Cloisons - Doub. Peint.	:	Entreprise BROUSSE-DESSEAUVE
* Carrelage	:	Entreprise AGMAIN
* Sols collés	:	Entreprise AGUES
* Plomberie - Sanitaire	:	Entreprise ROBERT
* VMC - Elect. - Chauff.	:	Entreprise TAVERON
* Télévision	:	Entreprise MARTIN
* Traitement des bois	:	Entreprise MAD Protection

Le début des travaux est fixé au Jeudi 1er décembre.

OPAC
DU
PUY-DE-DOME
ET DU
MASSIF CENTRAL

**Notre
raison
de
bâtir,
c'est
vous!**

32, RUE DE BLANZAT
63000 CLERMONT-FERRAND
TEL. 73.41.16.16

PROJETS

EGLISE

Le Maire et le Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de faire procéder en 1995 à la réfection du clocher de l'église passablement détérioré depuis plusieurs années. Il a été demandé un devis à l'entreprise Guy BERTHON de LAPEYROUSE.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre de la DGE 2ème part, 25 % du montant des travaux.

MULTIPLE RURAL

Par délibération en date du 31 mars 1994, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé devant la disparition des commerces locaux d'envisager la création d'un multiple rural.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a confié au SMAF (Syndicat Mixte d'Action Foncière) l'acquisition du bâtiment de l'ancienne boulangerie appartenant à Madame Madeleine BAUDOUX née NIGON.

Le prix d'acquisition a été fixé à 280 000 F selon acte régularisé chez Me Bonne, notaire à Ebreuil.

Par convention, la commune a confié le montage du dossier à l'O.P.A.C. du Puy-De-Dôme aidé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Riom pour l'étude économique.

Les activités envisagées seraient les suivantes : épicerie, fruits et légumes, surgelés, boucherie-charcuterie avec également un bar-restaurant, tout ceci au rez-de-chaussée et aménagement d'un appartement au 1er étage

Le Conseil Municipal a choisi le Cabinet CHAVAROT pour établir les plans d'aménagement et faire l'appel d'offres pour l'exécution des travaux. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 710 000 F.

Un appel à candidatures sera prochainement lancé pour la tenue de ce commerce. Un couple sera retenu de préférence.

Une demande de subvention vient d'être déposée auprès de l'Etat en ce qui concerne l'acquisition de l'immeuble et les travaux d'aménagement extérieurs pour l'appartement en locatif. L'O.P.A.C. sera chargé de déposer le dossier pour obtenir les subventions départementale et régionale.

Enfin, le Conseil a décidé de solliciter de Monsieur le Ministre de l'Intérieur l'allocation d'une subvention exceptionnelle.

Les travaux doivent être exécutés au cours de l'année 1995 avec ouverture du commerce si possible avant l'été prochain.

CONSTRUCTION DE CHALETS AU PLAN D'EAU

Dans le cadre de l'aménagement point fort touristique, la dernière tranche de travaux prévus est la construction de chalets au plan d'eau. Le Conseil Municipal a confié l'étude au Cabinet CHAVAROT.

Sur un montant prévisionnel de travaux de 1 000 000 F, la commune bénéficie des subventions suivantes :

* Région	: 200 000 F
* Département	: 150 000 F
* Fidar	: 300 000 F

Ces chalets doivent être construits pour la prochaine saison touristique. Dans la campagne même, ils permettront d'accueillir sur une durée beaucoup plus longue des touristes et personnes voulant bénéficier d'un cadre agréable, au calme, près du plan d'eau et dans un site verdoyant.

Au vu de leur implantation, les constructions bénéficient déjà des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité.

L'accueil et le gardiennage seront réalisés par les responsables du camping.

1989 - 1994

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE : LEUR COUT

L I B E L L E	1989	1990	1991	1992	1993	1994	TOTAUX
VOIRIE	300 000		410 858	619 630	345 518	87 345	1 763 351
BATIMENTS COMMUNAUX (écoles, Poste, Mairie, Vestiaires, Eglise etc...)	186 344	141 858		45 343	5 497	16 229	395 271
ACQUISITIONS MATERIEL ET MOBILIER	112 163		23 083	164 807	163 606		463 659
ACQUISITIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			13 698		4 390	148 628	166 716
ASSAINISSEMENT (lagune)			403 902	112 425			516 327
CARREFOUR LA LOGE - Plantation - Mur				55 705	18 651		74 356
CENTRE DE LOISIRS (camping, entrées, WC pêche, panneaux, etc...)		2 960 842	146 220	392 000	19 903		3 518 965
TOTAUX	598 507	3 102 700	997 761	1 389 910	557 565	252 202	6 898 645

1989 - 1994

SUBVENTIONS ALLOUEES A LA COMMUNE, c'est-à-dire DONNEES

L I B E L L E	1989	1990	1991	1992	1993	1994	TOTAUX
VOIRIE	100 000		100 000	180 000	180 000		560 000
CAMPING		1 645 500					1 645 500
ASSAINISSEMENT (Lagune)			242 341	67 455			309 796
CARREFOUR LA LOGE				18 000			18 000
ENTREES et BARRIERES PLAN D'EAU				148 100			148 100
AMENAGEMENT BOURG - PLACE DE L'EGLISE						88 500	88 500
TOTAUX	100 000	1 645 500	342 341	413 555	180 000	88 500	2 769 896
FC TVA	50 000	398 056	447 024	657 784	228 631	230 651	2 012 146
TOTAUX	150 000	2 043 556	789 365	1071 339	408 631	319 151	4 782 042

LAPEYROUSE A L'HONNEUR

Notre petite commune rurale a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir les 5 et 6 mars dernier les forces vives de la réserve auvergnate du 292ème RIA (régiment inter arme dérivé du 92ème) sous les ordres du lieutenant-colonel CHOISY.

Une centaine de concurrents et contrôleurs ont confronté leurs connaissances et aptitudes au cours d'un exercice dans les régions d'Ebreuil et Bellenaves sur un parcours de 40 kilomètres ponctué par le franchissement du plan d'eau de LAPEYROUSE.

Le Maire, le Conseil Municipal et la population étaient présents pour accueillir tous les participants et féliciter l'équipe du lieutenant MARTINS, équipe qui s'est révélée la plus performante.

Monsieur le Maire devait accueillir le Général FOUQUET, délégué militaire du Puy-De-Dôme qui accompagné du Lieutenant-colonel CHOISY a déposé une gerbe au monument aux morts.



Notre petite place de l'Eglise n'avait jamais vu, de mémoire de Lapeyrouisien, autant de soldats, de galons, barrettes et étoiles.



La cérémonie fut suivie d'une réception en salle de la Mairie, le Maire recevant des responsables du 292ème Régiment d'Auvergne son écusson avec plaque commémorative.

Le Maire fit part à l'assemblée de son plaisir, de celui du Conseil Municipal et de toute la population d'accueillir sur son territoire le 292ème RIAD, de telles manoeuvres permettant de consolider l'osmose indispensable entre la population et son armée.

Merci au commandant MEYNARD, notre concitoyen des Aiguillons à qui nous devons cette heureuse réception.



14 JUILLET

Une nouvelle année, la Fête du 14 juillet s'est déroulée sous des conditions climatiques très favorables.

La mobilisation générale de nombreuses personnes dévouées et actives a permis une parfaite organisation et un bon déroulement de toute la journée.



Que tous soient ici remerciés pour le travail accompli, des employés communaux à tous ceux qui ont mis en place les installations, tables, chaises, couverts, podium, buvette aux divers responsables du concours de pêche à la ligne, la course V.T.T., la concentration cyclotouriste, les généreux donateurs de coupes, lots ainsi, bien entendu, que toutes les ménagères lapeyrousiennes et extérieures qui ont confectionné une nouvelle fois avec amour et dévouement tartes et pâtés.

Nos mercis vont aussi à la Batterie-Fanfare de Montaigut-En-Combraille et à Monsieur et Madame DURAND qui, avec leur attelage des temps anciens ont accompagné les jeunes toute la journée tant à la manifestation du souvenir qu'autour du plan d'eau. Qu'ils soient ici remerciés de leur générosité.



Enfin, merci à tous ceux qui ont tenu la buvette, la fermeture intervenant presque au soleil levé alors que l'équipe des plus résistants allait reprendre la dure tâche de la remise en ordre mais, cette année, sans pâté à la crème, le nombre de convives de la veille n'ayant laissé aucun reste.

C'est en effet, plus de 500 repas qui ont été servis avant que ne débute le bal populaire et un feu d'artifice son et lumière qui restera pensons-nous dans les mémoires.



UNION SPORTIVE

Malgré un bon parcours, l'équipe fanion reste en seconde division, cependant que la réserve accède à la quatrième division avec brio.

En règle générale, les résultats se sont beaucoup améliorés et ceci, en grande partie, grâce à notre entraîneur, G. PETITJEAN, qui a su "ranimer la flamme".



Pas de départs enregistrés cette année encore et plusieurs nouveaux nous renforcent.

Nous avons une quarantaine de licenciés, aussi, afin de donner la possibilité à tous les joueurs de participer à un plus grand nombre de matches, nous avons engagé une équipe en championnat U.F.O.L.E.P., ceci, grâce au financement, par moitié, du Club des Jeunes et de l'Amicale Laïque que nous remercions vivement.

Jusqu'à ce jour, pour cette saison 1994-1995, les résultats sont très bons...



Nos petits nous ont fait honneur. Ils ont joué au PUY la finale régionale. Suite à cette performance, la municipalité les a réunis avec leurs familles et les membres du club et leur a remis des tee-shirts et des ballons.



Un sympathique vin d'honneur a suivi les félicitations.

Hélas, ils atteignent les catégories où l'on doit jouer à 11... et le nombre n'y est pas. Nous avons intégré ceux qui le désiraient dans un club voisin plus important. Cette saison, le nombre d'enfants en âge de pratiquer le foot à 7 est trop restreint, donc pas d'engagement d'équipe!

Nous avions prévu le méchoui du 31 juillet au plan d'eau, mais le temps se montrant incertain, nous l'avons servi à midi dans la salle des fêtes du Foyer Laïc et même dans le jardin attenant pour certains, le soleil s'étant décidé à se montrer au bon moment. Environ 200 participants se sont régalés.

DISTINCTION

Pour récompenser 20 ans de fidélité au Club, le président MOURAGNON s'est vu remettre la médaille de la ligue d'Auvergne de Football, et c'est le président du District, Monsieur Jean MICHEL, qui a remis lui même cette distinction.



Au cours de la réception organisée par la Municipalité, notre Jean MICHEL à nous, devait retracer l'historique du Club et féliciter le récipiendaire.

Aux dernières nouvelles, la maison FOUSSAT s'apprête à nous remettre un jeu de maillots, nous l'en remercions par avance.

Grâce à toutes les bonnes volontés : organisateurs des manifestations, sponsors, vente de calendriers, subvention communale, nous parvenons sans trop de mal à équilibrer notre budget.

MERCI et BONNE ANNEE à tous.

COMITE DES FETES

CHANGEMENT ET TRADITION ONT ETE LES MOTS SYMBOLES DU COMITE DES FETES POUR 1994.

LE CHANGEMENT : avec la démission du Bureau existant et de son Président, Monsieur Paul MERITET, qui, pendant de longues années de dévouement et d'assiduité, ont su donner la joie à différentes générations d'enfants Lapeyrousiens.

Monsieur MERITET a choisi de mettre un terme à son activité dans la vie associative... Il est parti, accompagné de la reconnaissance et des chaleureux remerciements de tous, mais toujours des "NOTRES".

Un bureau provisoire a été constitué.

* Président	Patrick VIRMONT
* Vice-Présidents	Daniel BASSI Daniel DESMAISON
* Secrétaire	Elisabeth DELARBRE
* Trésorière	Danielle ROCHET
* Membres du Bureau	Fabien LESCURE Gérard GUILLET Georgette CONNORD Claudie GALLOS

Composé de bonnes volontés décidées à oeuvrer pour perpétuer les traditions, elles réfléchissent aussi à des possibilités de manifestations qui pourraient mobiliser et susciter l'intérêt d'un grand nombre... quelques idées prennent forme... A suivre prochainement...

LA TRADITION : avec le déroulement de la Fête de LAPEYROUSE, conforme à nos fêtes ancestrales.

Une fois encore, elle a apporté le bonheur. A nos tout petits qui ont pu s'exprimer sur les manèges, à la casse aux pots, à la pêche à la ligne, et lors de la séance de déguisement.

Mais aussi, il faut le dire, aux plus grands qui ont particulièrement apprécié le dîner concert du samedi soir.

Innovation de l'année, ce dîner concert a rencontré un vif succès, tant pour la qualité et la présentation du dîner que pour la prestation des Pappy Jazzeux réputés pour leur professionnalisme, que par la chaleureuse ambiance.



La réussite de cette journée encourage au renouvellement.

Tout au long de ces trois jours de fête, concours de pétanque, démonstration de dressage de chiens, course cycliste ont su attirer adeptes et spectateurs intéressés, animant pour quelques jours notre cité.



Comment ne pas conclure, en remerciant sincèrement toutes les personnes qui, grâce à leur dévouement et à leur omniprésence, ont contribué à la réussite de cette fête.

"Donner sans compter" telle a été la maxime de chacun en ce week-end de septembre.

A.C.P.G. – C.A.T.M.

En plus des traditionnelles cérémonies des 8 mai, 16 octobre et 11 novembre, les associations d'anciens combattants, sous la présidence de Messieurs Noël JAUBERT et André CARTE ont procédé à la remise de médailles :

* Le 8 mai, médaille du mérite fédéral, diplôme d'honneur et médaille de porte-drapeau à Monsieur Louis COLAS



* le 16 octobre : Croix du Combattant à Messieurs Robert TOURRET et Pierre TREMELET

* le 11 novembre : Croix du Combattant à Monsieur Guy LATOUCHE



FOYER LAIC

Au cours de l'année 1994, aucune innovation, seules les activités traditionnelles ont été maintenues.

Parmi celles-ci, la soirée "Potée Auvergnate" et la Fête des Ecoles tiennent toujours le haut de l'affiche.

Les adultes aiment bien manger et bien s'amuser alors que les petits sont fiers de nous montrer chaque année leurs progrès dans le monde du spectacle.



N'ayant pas de partenaires pour Interjeux, nous avons pensé créer quelque chose de nouveau dans la région des Combrailles : un championnat de tir à la corde. Malheureusement, le nombre insuffisant de communes candidates nous a obligé à tout annuler.

En juin et en novembre, nous avons organisé nos concours de Pétanque et de Belote.

Notre Club des Jeunes a animé cette fin d'année avec deux bals : l'un pour les jeunes, l'autre pour les moins jeunes.

Au cours de la prochaine assemblée générale, nous étudierons d'autres projets qui, espérons-le, verront le jour en 1995.

Grâce au bénéfice retiré de ces différentes manifestations, nous avons pu, comme les années précédentes, participer financièrement aux activités de l'école qui est notre but principal.

Nous avons pu réaliser quelques aménagements dans notre Foyer. D'autres se feront au cours de l'année 1995.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la Municipalité pour sa subvention qui est toujours la bienvenue ainsi que vous tous pour votre aide et votre participation à nos diverses manifestations.

Le Président et les membres du Foyer laïc vous présentent à tous leurs meilleurs voeux pour 1995.

Quelques dates déjà retenues pour 1995 :

- * 21 JANVIER : Assemblée Générale
- * 11 FEVRIER : Potée Auvergnate
- * 02 AVRIL : Fêtes des Ecoles

FOYER LAIC CLUB DES JEUNES

Pour notre quatrième année d'existence, le bureau reste inchangé et de nouveaux arrivants se sont joints à notre groupe.

Le 12 février, nous avons pris un grand plaisir à nous associer aux enfants de LAPEYROUSE-BUXIERES à l'occasion du Carnaval, retrouvant pour un après-midi, nos joies d'enfants. Moment très apprécié que nous aurons plaisir à renouveler l'année prochaine.

Une autre nouveauté a vu le jour au sein de notre Club. En effet, nous nous sommes offert, avec le fruit de nos efforts, un banquet où la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Sans aucun doute, là encore, nous reconduirons cette joyeuse manifestation.



Les chaleurs de l'été étant passées, le bal des jeunes du 31 octobre avec le groupe "S.O.S." fut une réussite totale.

En effet, la grande soif de l'assistance contribua à notre bonheur et surtout à notre recette!...



Malheureusement, notre bal musette animé par Didier JACQUES qui pourtant avait connu un vif succès l'année passée, a été quelque peu oublié...
Nous vous disons donc à l'année prochaine...

Voici résumé en quelques lignes, les festivités de 1994 en espérant vous offrir une année 1995 encore plus dynamique.

Alors meilleurs vœux à tous et rendez-vous l'an prochain!



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Canalisations – Terrassement – V.R.D

s.a. BARBIERO

au capital de 1.000.000 F.

Z.A. du Max
Rue Jean Bonnichon
03630 DÉSSERTINES

Tél. : 70.03.42.58

Fax : 70.64.29.01

LAPEYROUSE-ANIMATION

Un changement de bureau... Raymonde ROBEYROLLE a désiré se décharger de la fonction de Présidente. Nous la remercions du sérieux avec lequel elle a mené la barque pendant plusieurs années et nous sommes heureux de la garder dans l'Association. Sa participation est, en effet, très précieuse pour la troupe théâtrale et pour l'animation des scolaires.

Eliane MANSERI a pris la relève. Son dynamisme bien connu anime efficacement l'équipe qui continue à aller de l'avant dans une amicale collaboration.

En 1994, nous avons donné quatre représentations :

- * à MOUREVILLE au Club des Aînés, le 9 janvier.
- * à HYDS à l'Association des Parents d'Elèves le 26 mars.
- * à LAPEYROUSE, salle de la Mairie, le 2 juillet.
- * au terrain de camping, le 23 août.



Nous avons, par ailleurs, organisé la Fête du Printemps, le 26 mars. Cette dernière n'a pas eu le succès escompté en raison du choix de la date.

En collaboration avec Madame Pascale DUBOISSET, nous avons mis au point pour les scolaires :

- * une participation à la Fêtes des Ecoles,
- * une sortie-patinoire,
- * une sortie-poney.

Et le 9 juillet, nous avons effectué notre voyage dans le Périgord. Nous étions 62 pour visiter dans cette si ravissante région :

- * La Roque St-Christophe,



- * les grottes de Domme,
- * l'élevage d'oies de Turnac,
- * la vieille ville de COLLONGES-LA-ROUGE

Voyage trop rapide dans un coin si riche en curiosités.

Mais cette approche a sensibilisé chacun, lui donnant envie d'y retourner.

L'animation dans le car s'est faite spontanément jusqu'à trois heures du matin avec les voyageurs, sensationnels d'entrain et de bonheur.

Randonnées pédestres à chaque saison. Celle d'août, à l'adresse des campeurs, offrait à ceux-ci la possibilité de découvrir LAPEYROUSE. Nous avons nous-mêmes bavardé avec les estivants tout au long de nos chemins.

L'A.T.R. (Atelier-Théâtre Riomois), sous l'égide du S.M.A.D.C. a joué chez nous le 3 décembre : "Zone libre". Nous avons eu plaisir à organiser l'accueil de la troupe pour cette pièce remarquable de Jean-Claude Grumberg : une famille juive, afin d'échapper aux rafles parisiennes, se cache dans un village de la zone libre. L'année 1994 convenait parfaitement à l'évocation de cette période si sombre de l'histoire.

Les répétitions de notre troupe sont commencées. Nous vous aviserons en temps utile de nos animations pour 1995.

Nous savons que nous pourrons encore compter sur l'appui de nos amis. C'est grâce à eux que nous vivons. Nous leur en sommes bien reconnaissants et tout spécialement à Madame Monique MERITET qui nous a créé, de sa main d'artiste, le décor de théâtre rêvé pour nos pièces rustiques.

MERCI à tous.

CLUB DU 3ème AGE

8 JANVIER : Pour la Fête des Rois, l'Amicale des Anciens LAPEYROUSE-BUXIERES a tenu son assemblée générale suivie d'un déjeuner gratuit.

Sur les 190 adhérents, 127 participaient à cette journée, si appréciée de tous, au cours de laquelle une vote avait lieu pour le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.



A la fin du repas avait lieu le dépouillement, les candidats étaient : Roger BLANCHARD, Suzanne PERRIN de BUXIERES, Camille BUVAT, Raymonde BUVAT, Yvon MONCELON de LAPEYROUSE. Tous furent élus à l'unanimité, l'annonce des résultats donnant lieu à des applaudissements de la part de l'assistance. Chanteurs, conteurs et danseurs animèrent cette fin de soirée qui se termina par la soupe à l'oignon.

16 AVRIL : comme il est de coutume depuis plusieurs années au printemps, les beaux jours incitent les anciens à se réunir. 107 personnes étaient présentes autour des tables coquettement garnies, bien décidées à passer une agréable journée, oubliant les soucis quotidiens. C'est dans cette ambiance chaleureuse, chaque fois renouvelée, que cette journée s'est déroulée ; après le déjeuner, Monsieur Gérard LENA, accompagné par un ami, nous ont interprété de vieilles chansons devant une assistance silencieuse. Les sympathiques musiciens prirent la relève et la soirée s'est terminée par la soupe à l'oignon.

18 JUIN : à 7 H 30 du matin, 44 personnes prennent place dans le car "TIXIER" pour la sortie-promenade au sommet du Puy-De-Dôme, lac d'Aydat, St-Nectaire, Besse-en-Chandesse avec ses beaux chalets, la Croix-St-Robert, le plateau du Sancy et retour par le lac du Guéry. Le soleil était de la partie.



8 OCTOBRE : Les Anciens se réunissaient à la salle de la Cantine. Ce jour-là, ils étaient 110 à partager un succulent déjeuner préparé par leurs habituels traiteurs, Monsieur et Madame ROCHE, présidé par Monsieur Jean MICHEL, Maire de LAPEYROUSE, Monsieur Jean-Paul BUVAT, Maire de BUXIERES s'est excusé. Après d'innombrables valse et tangos, tout se termina par la traditionnelle soupe à l'oignon.

L'année 1994 arrive à son terme, l'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents, très touchés par les nombreux dons et subventions, adressent leurs sincères remerciements aux Municipalités de LAPEYROUSE et BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, à la Société Minière, à la Société de Chasse "La Lapeyrousienne" qui nous a fait don d'un chevreuil, à nos dévoués traiteurs, Monsieur et Madame ROCHE, à nos sympathiques musiciens, Béatrice, Pascal et Jean-Philippe et à tous les membres de l'Amicale qui travaillent bénévolement.

Toutes les personnes préretraitées ou retraitées qui désirent se joindre à notre Amicale peuvent se faire inscrire auprès des responsables, elles y rencontreront des amis d'enfance. Le meilleur accueil leur sera réservé.

LA SOCIETE DE CHASSE

La saison de chasse s'achève. Les battues aux nuisibles commencent puis ce sera le tour de la destruction des becs droits. Ca ne s'arrête donc jamais ! Eh bien non, la chasse dure douze mois par an.

On dorlote le capital autant qu'une grossesse, pendant neuf mois environ, puis l'ouverture arrive avec ses trois mois d'espérance. Que la saison soit bonne, moyenne ou médiocre, tous les vrais chasseurs s'en accommodent. Si elle n'a pas été fructueuse, le plaisir est demeuré intact. Le même sourire au coin des lèvres que l'an passé, les poignées de mains chaleureuses, les mêmes gestes font que l'on n'a pas besoin de se parler pour se comprendre. La langue sert plus tard pour raconter les histoires afin de prolonger la campagne et attendre la suivante.

Celui qui a compris cela a tout compris sur la chasse. C'est avant tout une grande camaraderie envers ses collègues, une histoire d'amour avec la nature et de respect pour le gibier.

Que dire du tableau de cette saison ?

Moins de lièvres, de chevreuils, de lapins... vous diront les insatisfaits ; tableau moyen pour les seconds, bon pour les troisièmes. Qui croire ? Tous, car nous n'avons pas forcément les mêmes exigences. Mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que nous serons encore tous là, l'année prochaine car la passion demeure la plus forte et c'est tant mieux pour que vive encore longtemps la chasse.

Tous les sociétaires se joignent à leur président pour vous offrir leurs meilleurs voeux et vous remercient très sincèrement de les comprendre.



GENDARMERIE

UNE FORCE HUMAINE

LE CENTRE OPERATIONNEL GENDARMERIE DU PUY-DE-DOME A CLERMONT-FERRAND

Depuis septembre 1991, les personnels du Centre Opérationnel de la Gendarmerie (C.O.G.) de CLERMONT-FERRAND organisent l'intervention de nuit des unités du groupement, une mission essentielle au service public.

Le groupement du Puy-De-Dôme est composé de 6 compagnies, 59 brigades, 3 pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, 3 brigades motorisées, 2 brigades de recherches, 2 équipes de recherches, soit 767 militaires qui veillent au bien être des populations du département.

Depuis CLERMONT-FERRAND, le Centre Opérationnel assure une veille continue avec une équipe composée d'un gradé, 7 gendarmes et 3 gendarmes auxiliaires, renforcée par 14 gendarmes du groupe de commandement du PUY-DE-DOME. Des ordinateurs performants, une cartographie détaillée du département et des moyens de transmissions modernes avec toutes les unités permettent d'allier la technique et l'efficacité.

Durant la journée, les brigades gèrent l'ensemble des missions de la gendarmerie sur leur circonscription.

Destinataire de tous les messages, le Centre Opérationnel prend en charge l'établissement des synthèses de renseignements et met à jour les bases de données qui lui sont nécessaires pour assurer le service de nuit.

Il peut également constituer la cellule de base d'un P.C. opérationnel mis en place par le Commandant de Groupement pour suivre l'évolution d'une opération d'envergure : manifestations d'ordre public, recherches de personne, etc...

De nuit, le rôle du Centre Opérationnel est essentiel. A compter de 21 heures et jusqu'à 7 heures le lendemain matin, les appels aboutissant normalement dans les unités territoriales sont déviés vers le C.O.G. qui assure les missions d'accueil téléphonique du public, renseigne les usagers et face à un évènement donné prend les premières mesures en dirigeant notamment sur les lieux les moyens disponibles les plus proches.

En moyenne, environ 45 appels sont traités chaque nuit, ce qui nécessite 10 interventions des unités de gendarmerie. Le Centre Opérationnel sait pouvoir compter sur la permanence d'accueil dans les brigades qui a toujours été maintenue et sur la quarantaine de patrouilles programmées chaque nuit.

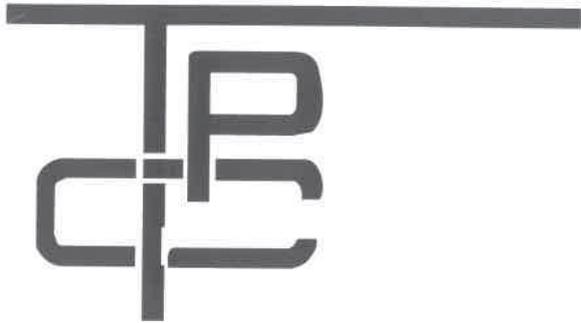
La priorité est donnée à la rapidité dans l'intervention. Toutefois, si une personne en détresse se présente devant une brigade, le gendarme de permanence de cette unité est alerté par l'opérateur du C.O.G..

Après les nécessaires ajustements du dispositif de nuit, le Groupement de Gendarmerie du PUY-DE-DOME est parvenu à une solution équilibrée qui allie à la fois une présence d'au moins 2 gendarmes par brigade chaque nuit, aux avantages que représentent une gestion centralisée des appels.

Ce dispositif a permis de réaliser plusieurs arrestations en flagrant délit.

A ce jour, 370 élus, responsables locaux, Codis, fonctionnaires de Police ont visité le Centre Opérationnel.

A la fin de l'année 1994, l'ensemble des Maires du Département connaîtra le Centre Opérationnel.



**TRAVAUX
PUBLICS DU
CENTRE**

**Route de la Plaine
B.P. 9
63830 DURTOL**

Tél : 73.36.11.80 - Fax : 73.36.51.92

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

29 JANVIER 1994 : Charlotte, Lucie, Lydie MURIEL
06 MAI 1994 : Clémentine ALMECIJA
20 JUIN 1994 : Mélanie COLAS

MARIAGES :

05 MARS 1994 : Alain, René BONGARD et Ginette, Christiane
JANVIER
04 JUIN 1994 : Laurent, Pascal, Xavier HENN et Christine
LE BARZIC
12 NOVEMBRE 1994: Sylvain GUILHOT et Catherine, Josepha, Marie
Alice HARRIET
10 DECEMBRE 1994: Claude, Pascal MARTIN et Colette, Denise,
Marie, Pierre MICHEL

DECES :

15 DECEMBRE 1993: Maxime JAMBRUN LAPEYROUSE
04 JANVIER 1994 : Maxime Germain Alexis CHEVALIER RIOM
05 FEVRIER 1994 : Rosine Marguerite MICHEL épouse
GIDEL MONTLUCON
19 MARS 1994 : Germaine Louise RIVIERE veuve
AUGER ENVAL
09 AVRIL 1994 : Léon Ghislain MARQUEBREUCQ LAPEYROUSE
26 MAI 1994 : Irène Denise VERNADAT veuve
GROBOST MONTLUCON
30 MAI 1994 : Félix BONGARD LAPEYROUSE
06 AOUT 1994 : Jean Bernard SOSNOWSKI LAPEYROUSE
27 OCTOBRE 1994 : Armand Eugène GIDEL MONTLUCON

2200

GEOMETRES - EXPERTS

POUR AMENAGER
LE TERRITOIRE



AMENAGEURS FONCIERS

L'aménagement foncier, clé du développement local.

AMENAGEURS URBAINS

Pour mieux réussir une ville.

CONCEPTEURS

Pour participer à l'étude et à la réalisation de grands travaux.



Ordre des Géomètres-Experts

40, avenue Hoche, 75008 Paris

Tél. : (1) 45.63.24.26 - FAX : (1) 45.61.14.07

